

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit** FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur :****Alfred Kärcher SE & Co. KG**

Alfred-Kärcher-Str. 28-40

D - 71364 Winnenden

Tel.: +49-7195-14-0

Kärcher N.V.

Boomsesteenweg 939

BE - 2610 Wilrijk (Antwerpen)

Tel.: +32-3-3400-711

Internet: www.karcher.com**Service chargé des renseignements :**

Regulatory Affairs

Tel.: +49-7195-14-0

productsafety.management.de@karcher.com**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Centre Antipoisons

(+32) 070 245 245

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses,
d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident
appelez CHEMTREC, 24h/24

aux USA et au Canada : 1-800-424-9300

hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.**2.2 Éléments d'étiquetage****Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant**Pictogrammes de danger** néant**Mention d'avertissement** néant**Mentions de danger** néant**Indications complémentaires:**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

(suite page 2)

BE

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

Nom du produit FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756

(suite de la page 1)

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:**

541-02-6 | decamethylcyclopentasiloxane

· **vPvB:**

541-02-6 | decamethylcyclopentasiloxane

· **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

Non applicable.

541-02-6 | decamethylcyclopentasiloxane

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants· **3.2 Mélanges**

- **Description** : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· **Composants dangereux:**

CAS: 69011-36-5 Numéro CE: 931-138-8	ethoxylate d'alcool gras ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 3, H412	≥2,5-<5%
CAS: 112-34-5 EINECS: 203-961-6 Numéro index: 603-096-00-8 Reg.nr.: 01-2119475104-44-xxxx	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol ⚠ Eye Irrit. 2, H319	1-5%
CAS: 541-02-6 EINECS: 208-764-9 Reg.nr.: 01-2119511367-43-0000	decamethylcyclopentasiloxane Substance vPvB non classée. Substance PBT non classée. Substance identifiée comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien (II).	≥0,1-≤1%

· **SVHC**

541-02-6 | decamethylcyclopentasiloxane

· **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

agents de surface non ioniques	≥5 - <15%
agents de surface amphotères, agents de surface anioniques	<5%
parfums	

- **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours· **4.1 Description des mesures de premiers secours**

- **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau** : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **après contact avec les yeux** : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

Nom du produit FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756

(suite de la page 2)

· après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction****· Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers**· Equipement spécial de sécurité :** Aucune mesure particulière n'est requise.**· Autres indications** Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Non nécessaire.**· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

Ne pas rejeter dans le sous-sol ni dans les terrains

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

Nom du produit FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756

(suite de la page 3)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** Tenir à l'écart de la nourriture, les boissons et les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** néant
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

VL	Valeur momentané: 101,2 mg/m ³ , 15 ppm
	Valeur à long terme: 67,5 mg/m ³ , 10 ppm

· PNEC

541-02-6 decamethylcyclopentasiloxane

PNEC	10 mg/l (STP) (Assessment factor: 100)
PNEC sediment	11 mg/kg (freshwater) (Assessment factor: 10)
	1,1 mg/kg (marine water) (Assessment factor: 100)
PNEC soil	2,54 mg/kg (Assessment factor: 50)
PNEC aqua	0,0012 mg/l (freshwater) (Assessment factor: 10)
	0,00012 mg/l (marine water) (Assessment factor: 100)

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire :** Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :** Non nécessaire.
- **Matériau des gants** Non nécessaire.
- **Temps de pénétration du matériau des gants** Non nécessaire.
- **Protection des yeux/du visage** Non nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Indications générales.**
- **État physique** Liquide
- **Couleur :** vert foncé
- **Odeur :** frais
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

Nom du produit FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756

(suite de la page 4)

· Point de fusion :	-1 °C
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· inférieure :	Non déterminé.
· supérieure :	Non déterminé.
· Point d'éclair	non applicable
· Température d'inflammation :	pas applicable
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· pH à 20 °C	9
· valeur du pH 1 %:	6-8
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· dynamique :	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,017 g/cm³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Densité de vapeur relative	Non déterminé.
· Caractéristiques des particules	Non applicable.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme :	liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

Nom du produit FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756

(suite de la page 5)

- | | |
|--|-------|
| · Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| · Liquides comburants | néant |
| · Matières solides comburantes | néant |
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** correspond à 10.3
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter** : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles**: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux**: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification** :

69011-36-5 ethoxylate d'alcool gras

Oral	LD50	>5000 mg/kg (Rat)
------	------	-------------------

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Oral	LD50	2410 mg/kg (souris) (OECD 401)
------	------	--------------------------------

Dermique	LD50	2764 mg/kg (can)
----------	------	------------------

541-02-6 decamethylcyclopentasiloxane

Dermique	LD50	>15000 mg/kg (Rat)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	DL50	>5000 mg/kg (Rat)
-------------	------	-------------------

- **Effet primaire d'irritation** :
- **de la peau** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

Nom du produit FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756

(suite de la page 6)

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.· **11.2 Informations sur les autres dangers**· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

541-02-6	decamethylcyclopentasiloxane	Liste II
540-97-6	Dodecamethylcyclohexasiloxane	Liste II
118-58-1	salicylate de benzyle	Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques· **12.1 Toxicité**· **Toxicité aquatique :****69011-36-5 ethoxylate d'alcool gras**

LC50/96 h	>1-10 mg/l (Leuciscus idus)
EC50/48 h	>1-10 mg/l (Aquatic invertebrates)
EC50/72 h	>1-10 mg/l (Aquatic plants)

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

LC50/96 h	1300 mg/l (Lepomis macrochirus)
EC10/16 h	1170 mg/l (Pseudomonas putida)
EC50/24 h	2850 mg/l (Daphnia magna) (DIN 38412)
NOEC	>100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **Degré d'élimination :****112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol**

OECD 301C	80-90 % (28 d)
OECD 301E	>70 % (28 d)
OECD 302B	100 % (28 d)

541-02-6 decamethylcyclopentasiloxane

OECD 310	0,14 % (28 d)
----------	---------------

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

Nom du produit FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756

(suite de la page 7)

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT:

541-02-6	decamethylcyclopentasiloxane
----------	------------------------------

· vPvB:

541-02-6	decamethylcyclopentasiloxane
----------	------------------------------

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques :

· Indications générales :

Les formateurs de complexes organiques contenus atteignent un taux d'élimination DOC de 80% (correspondant au N°406 de l'annexe "Méthodes d'analyses et de mesures") et répondent, ainsi, aux exigences plus sévères de l'annexe 49 de la nouvelle directive pour les eaux résiduaires.

Le produit ne contient pas d'halogènes organiquement liés (sans AOX).

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

20 01 30	détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29
----------	---

· Emballages non nettoyés :

· Recommandation :

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

BE

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

Nom du produit FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
· ADR, IMDG, IATA néant
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
· ADR, ADN, IMDG, IATA néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
· ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe néant
- **14.4 Groupe d'emballage**
· ADR, IMDG, IATA néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement** Non applicable.
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
· Directive 2012/18/UE
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 55
· Prescriptions nationales :
· Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
541-02-6 | decamethylcyclopentasiloxane
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 06.06.2025

Numéro de version 6 (remplace la version 5)

Révision: 10.05.2023

Nom du produit FloorPro Nettoyant multi-usages RM 756*(suite de la page 9)*

Une fiche d'information sur le produit est disponible sur demande.

· Phrases importantes

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Contact :

Regulatory Affairs

Tel.: +49-7195-14-0

productsafety.management.de@karcher.com

· Numéro de la version précédente: 5**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

· 0-011-140-0 RM 756/5 2-669